

L'Informateur MASSONAIS





Administration & communications

Urbanisme & environnement

Loisirs & bibliothèque Travaux publics

Sécurité incendie & civile

Vie communautaire

11 | 12 | 13

Mot du maire

Chères Massonaises, Chers Massonais,

Le printemps est à nos portes et l'hiver tire à sa fin laissant derrière lui une belle saison de patinage sur le lac Masson. Les employés municipaux ont travaillé ardemment afin que vous puissiez y patiner tôt dans la saison et dans les meilleures conditions possibles. Nous espérons que vous en avez profité pleinement.

Tous unis pour le climat

À la séance de janvier dernier, le conseil municipal a adhéré à la déclaration « Unis pour le climat » de l'Union des municipalités du Québec. Par cette déclaration d'engagement, la Ville démontre l'importance de considérer les changements climatiques dans l'ensemble de ses décisions afin d'assurer la sécurité, la santé et le bien-être de notre communauté.

Aussi, le conseil municipal fait de la lutte au myriophylle à épis sa priorité. Ce combat exige une réaction forte et concertée de tous les intervenants locaux : notre ville et celle d'Estérel, le Comité consultatif en environnement (CCE), les associations de propriétaires riverains, les citoyennes et citoyens. Les grandes lignes du plan d'action 2022 vous sont présentées à la page 6 de ce bulletin.

Un nouveau comité pour les chemins privés

Le Comité des chemins privés ouverts au public de la Ville a pour mandat d'évaluer l'aide à offrir aux résidentes et résidents demeurant sur les chemins privés ouverts au public et la faisabilité de mettre en place de nouveaux services. Ainsi, la Ville et le Comité ont travaillé à l'élaboration d'une offre de stage rémunéré pour la saison estivale 2022. Lors de son mandat, le stagiaire devra, entre autres, évaluer visuellement les déficiences des rues privées, faire des recommandations et créer un registre clair.

Un noyau villageois animé et vivant en toute saison

En février, le Service des loisirs et de la vie communautaire a été particulièrement créatif pour vous offrir deux samedis de festivités pendant l'évènement Lac Masson en Fête malgré les restrictions sanitaires.

L'équipe des loisirs travaille présentement à mettre en place la logistique pour le camp de jour, le débarcadère et la plage municipale et à finaliser la programmation des activités estivales. Surveillez nos plateformes Web, car plus de détails seront annoncés au cours des prochaines semaines.

Pour terminer, je vous invite toutes et tous à venir rencontrer vos élus municipaux lors des prochaines séances du conseil et vous souhaite un heureux printemps!

Vous pouvez aussi communiquer avec moi en tout temps.

Gilles Boucher

Maire et président de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel Cellulaire : 450 228-8490

mairegboucher@lacmasson.com

Conseil municipal



David MONETTEConseiller siège n° 1
dmonette@lacmasson.com



Joan RAYMONDConseillère siège n° 2
jraymond@lacmasson.com



Michaël VANGANSBECK Conseiller siège n° 3 mvangansbeck@lacmasson.com



Daniel BEAUDOINConseiller siège n° 4
dbeaudoin@lacmasson.com



Johanne LEPAGE Conseillère siège n° 5 <u>jlepage@lacmasson.com</u>



Alexandre MORIN Conseiller siège n° 6 amorin@lacmasson.com



Administration

HÔTEL DE VILLE

88, chemin Masson

450 228-2543, poste 221

reception@lacmasson.com

Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 30

Prochaines séances ordinaires des conseils

Conseil municipal (19 h)

Mardi 19 avril 2022 Lundi 16 mai 2022 Lundi 20 juin 2022 Conseil d'agglomération (18 h 30) Mardi 19 avril 2022 Lundi 20 juin 2022

Vous trouverez le calendrier complet des séances et les procèsverbaux sur notre site Web, section Ma ville | Séances du conseil.



La Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson compte maintenant 3 412 résidents en 2022, une hausse de 200 comparativement à 2021, tandis que la population de la MRC des Pays-d'en-Haut s'établit à 47 105 résidents, soit 1 680 de plus que l'année dernière.

C'est notamment ce que révèle le décret de la population des municipalités québécoises publié dans la Gazette officielle du Québec le 29 décembre dernier. Bienvenue à tous!

Taxes 2022 Dates des versements

1^{er} versement

24 mars 2022

2^e versement 7 juillet 2022

3^e versement

8 septembre 2022

4^e versement

3 novembre 2022



Fermeture des services municipaux

Prenez note que les bureaux administratifs de l'hôtel de ville et du garage municipal seront fermés à l'occasion des jours fériés suivants :

Fête de Pâques

- Vendredi 15 et lundi 18 avril 2022

Journée nationale des Patriotes

– Lundi 23 mai 2022

Consultez notre site Web pour connaître l'horaire du <u>centre de conditionnement</u> <u>physique</u>, du <u>débarcadère</u> et de l'écocentre pendant ces jours fériés.

Communications

La Ville vous informe

L'Informateur massonaisDans votre boîte postale

Infolettre mensuelle

Par courriel le vendredi précédant une séance du conseil





Urbanisme et environnement

SECRÉTARIAT

88, chemin Masson

450 228-2543, poste 232

sec-urb@lacmasson.com

Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 30

Avez-vous votre permis?

Le retour du printemps est bien souvent synonyme de travaux de rénovation ou de construction. Vous devez obtenir préalablement un permis si vous désirez construire, agrandir ou rénover un bâtiment.

Vérifiez également si vous êtes situés dans le secteur de la Ville soumis à un processus d'évaluation et d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale, communément appelé PIIA. Ce processus est plus long, car les dossiers doivent d'abord être analysés et déposés au Comité consultatif d'urbanisme (CCU). Les membres, qui se rencontrent une fois par mois, font ensuite des recommandations au conseil municipal qui lui, doit entériner la décision. Si la demande est complète, il y aura alors émission de permis.

Vous trouverez plus d'information sur notre site Web, section <u>Services</u> <u>aux citoyens | Permis et certificats</u>.

Frais de parcs



Une contribution aux fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces verts est exigée par la Ville au moment d'une demande de permis de lotissement ou de construction. Elle peut prendre la forme d'une cession d'une partie du terrain visé par la demande, d'une contribution financière ou d'une combinaison des deux, le tout au choix de la Ville, pour une contribution maximale de 10 % de la valeur.

Le terrain cédé est aménagé en parc, alors que les contributions en argent sont placées dans un fonds réservé pour acquérir ou aménager des terrains pour en faire des parcs afin d'offrir aux citoyens un milieu de vie de plus grande qualité. Si vous avez des questions à ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Rappel

Abris d'autos temporaires

Date limite pour retirer votre abri d'auto temporaire : **dimanche 15 mai 2022**



Borne de recharge électrique

Une borne de recharge pour véhicule électrique de **240 volts** est disponible sur le terrain de l'hôtel de ville. Le coût de recharge est de 1 \$/heure.



Pensez à renouveler sa médaille

Le propriétaire ou gardien d'un chien doit l'enregistrer et se procurer une médaille réglementaire (au coût de 25 \$ annuellement) auprès de la SPCA Lanaudière-Basses-Laurentides.

Il est aussi possible de remplir le formulaire sur notre site Web, section <u>Services aux citoyens</u> | Animaux.



Urbanisme et environnement

ÉCOCENTRE

(9) 245, chemin Masson

450 228-2444, poste 4

@ tp@lacmasson.com



Du 1er **novembre au 30 avril** Mardi, jeudi et samedi, **9 h à 16 h**

Du 1er mai au 31 octobre

Dimanche, mardi, vendredi et samedi



Matières acceptées



Cartouches, ampoules et piles

- Cartouches d'imprimantes à jet d'encre ou laser
- Piles alcalines ou rechargeables
- Lampes au mercure (fluocompactes, néons, etc.)



Électronique et informatique

- Télévisions, écrans, tablettes
- Téléphones, répondeurs, cellulaires
- Portables et ordinateurs de bureau
- Imprimantes, consoles de jeux et manettes, numériseurs
- Systèmes audio, haut-parleurs, radios, lecteurs vidéo, DVD, MP3, etc.



Electros et réfrigérants

- Réfrigérateurs, congélateurs, celliers réfrigérants, refroidisseurs à vin, distributeurs d'eau
- Climatiseurs, déshumidificateurs
- Cuisinières, fours encastrables, surfaces de cuisson encastrables, lave-vaisselle, machines à laver, sèche-linge



Encombrants

- Matelas, sommiers
- Meubles, fauteuils, divans, etc.
- Tapis, couvre-planchers roulés
- Réservoirs d'eau chaude vides
- Appareils électriques (lampes, grille-pains, bouilloires, etc.)



Métaux et pièces automobiles

- Batteries de voitures
- Pneus sans jantes
- Métal
- Aluminium



Résidus domestiques dangereux (RDD)

- Contenants de peinture, vernis ou solvant (vides ou non)
- Huiles
- Aérosols et oxydants
- Pesticides et engrais
- Produits nettoyants
- Thermomètres
- Extincteurs (domestiques)
- Bonbonnes à gaz propane
- Etc.

Écocentre



L'écocentre est un service gratuit offert exclusivement aux résidents de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.

Consultez notre site Web, section Services aux citoyens | Écocentre pour télécharger le calendrier 2022, connaître les coûts des matières acceptés avec frais ou consulter la liste des endroits où déposer les matières refusées.



Matières acceptées avec frais



Branches, arbres morts et paillis forestier

 Frais pour résidents et entrepreneurs

Matériaux de construction, autres matériaux secs et autres résidus

- Résidents: gratuit jusqu'à un maximum de 120 pi³/mois pour un maximum total de 480 pi³/an, par adresse civique
- Frais pour entrepreneurs

Matières refusées



- Armes et munitions
- Bois créosoté et autres matériaux contaminants
- BPC et cyanures
- Carcasses d'animaux
- Déchets biomédicaux
- Déchets domestiques
- Dynamite et autres produits détonants
- Matières radioactives
- Résidus dangereux de provenance commerciale ou industrielle
- Terre ou sols contaminés

Urbanisme et environnement

Stratégie de lutte au myriophylle à épis (MAÉ) Plan d'action

Élaborée à la suite des recommandations de la coopérative RAPPEL et en collaboration avec des partenaires, cette première ébauche du plan d'action poursuit un objectif majeur, soit le maintien de la population de MAÉ sous le seuil de détection.

Nous vous présentons ici les principales actions qui seront mises en place pour lutter contre le myriophylle à épis entre mars et septembre 2022. Comme la situation risque d'évoluer rapidement, surveillez notre site Web, section Services aux citoyens | Environnement pour vous tenir informés.

1. Contrôle du MAÉ – par la coopérative RAPPEL ou autres professionnels

- Préparation et dépôt d'une demande d'autorisation en prévision d'un éventuel bâchage des herbiers
- Inspection de la zone avant l'ouverture de la rampe de mise à l'eau
- 1^{re} opération d'arrachage manuel
- 2º opération d'arrachage et, si nécessaire, bâchage de la zone envahie
- Inspection sommaire de l'ensemble du lac et identification des zones à risque
- 3^e opération d'arrachage : à valider en fonction des résultats
- Inspection des zones à risque sur l'ensemble du lac
- Détection « minutieuse » sur l'ensemble du lac
- 4º opération d'arrachage et, si nécessaire, retrait des bâches

2. Contrôle du MAÉ – par la Ville et autres intervenants locaux

- Rédaction d'une directive interne de détection
- Offre de formations aux organismes, partenaires, employés, etc.
- Suivi hebdomadaire à l'aide d'un aquascope
- Ramassage des fragments de myriophylle à épis
- Au besoin, arrachage en apnée

3. Surveillance du lac

- Visite des zones à risque chaque mois
- Inspection de l'ensemble du lac
- Surveillance en continu par les utilisateurs

4. Accès au lac

- Uniformisation des réglementations municipales
- Harmonisation des horaires de la station de lavage et du débarcadère
- Concordance de ces horaires avec les périodes de fort achalandage
- Interdiction des mises à l'eau privées (application réglementaire)
- Formation de personnes-ressources au nettoyage et à la détection des plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE)
- Présence d'une personne-ressource formée à la station de lavage et au débarcadère
- Distribution d'outils de sensibilisation lors de la remise des vignettes

5. Lavage des embarcations

- Amélioration de la signalisation vers la station de lavage
- Bonification de l'affichage sur le site
- Facilitation de la circulation sur le site
- Conception et diffusion d'outils de sensibilisation
- Clarification des procédures de lavage selon le type d'embarcation incluant les remorques et embarcations non motorisées
- Établissement d'une procédure pour les entreposeurs d'embarcations et la Sureté du Québec
- Ajout de matériel de nettoyage à la station de lavage

6. Implication citoyenne et communication

- Harmonisation des communications concernant l'accès au lac et la gestion du MAÉ
- Formation des bénévoles à la détection des PAEE et implication des citoyens
- Sensibilisation des citoyens à l'importance de réduire les apports en nutriments à l'échelle du bassin versant
- Mise en place d'un mécanisme de concertation et de partage de l'information entre les deux villes afin de favoriser la collaboration pour la protection de la santé du plan d'eau



SECRÉTARIAT

88, chemin Masson

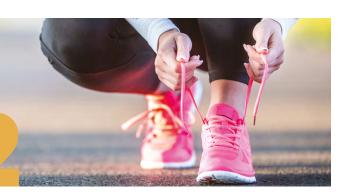
450 228-2543, poste 221
 reception@lacmasson.com

Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 30 Dates prévues d'ouverture

MARCHÉ PUBLIC Vendredi 24 juin 2022 PLAGE MUNICIPALE Samedi 18 juin 2022



Programmation Printemps-Été



>>> Soirée d'inscription

Mercredi 23 mars 2022, 16 h à 19 h

à la Bibliothèque (4, rue des Lilas)

Le personnel du Service des loisirs sera sur place pour vous accompagner dans la création de votre compte personnel ou familial sur la plateforme <u>Accès Cité Loisirs</u>. Vous pourrez ensuite vous inscrire aux activités pour la session printemps-été 2022. Paiement en ligne ou par chèque seulement.

Inscription en ligne via la plateforme Accès Cité Loisirs

avant le 29 mars 2022, 16 h

Activités sportives

"

Activités		Début/Fin	Horaire	Tarif résident		Lieu	
Enfants	Soccer récréatif (mineur mixte)	8 juin au 10 août	Mercredi 17 h 30 – 4 à 6 ans 18 h 30 – 7 à 10 ans 19 h 30 – 11 à 14 ans	25\$		Terrain du parc-école	
Pour tous	Karaté Avec Lorenzo D'Anna Matériel requis : kimono ou tenue de sport	11 avril au 20 juin (10 semaines) Note : relâche le 18 avril	Lundi – 18 h 30 à 19 h 30 Débutant Lundi – 19 h 30 Intermédiaire et avancé	Enfants (14 ans et -) 70 \$	Adultes 80 \$	École Mgr-Ovide- Charlebois	
Ados et adultes	Centre de conditionnement physique Inscription au comptoir de l'hôtel de ville	À l'année	Tous les jours dès 7 h 30	Tarifs spéciaux pour familles, étudiants et aînés		Hôtel de ville	
Ados et adultes	Yoga Avec Âtma Matériel requis : tapis de yoga	6 avril au 22 juin (12 semaines)	Mercredi – 18 h à 19 h Débutant à intermédiaire	120 \$ + tx		Hôtel de ville	
Adultes	Méditation Avec Âtma Matériel requis : coussin ou banc de méditation	6 avril au 22 juin (12 semaines)	Mercredi – 19 h 15 à 20 h 15	120 \$ + tx		Hôtel de ville	
Adultes 50+	Yoga 50 + Avec Annick Messier Matériel requis : tapis de yoga	6 avril au 22 juin (12 semaines)	Mercredi – 10 h 30 à 11 h 30 Débutant à intermédiaire	120 \$ + tx		Hôtel de ville	

Activités récréatives

	Activités	Début/Fin	Horaire	Tarif résident	Lieu
Enfants 5 à 12 ans	Sciences en folie : ingénieurs juniors	24 avril au 12 juin (8 semaines)	Dimanche – 9 h 30 à 10 h 30	100 \$/enfant Enfant supplémentaire d'une même famille 2° 3° 4° 85 \$ 70 \$ 55 \$	Hôtel de ville
Ados et adultes	Introduction à la musique Avec Brigitte Faucher Instruments fournis	31 mars au 16 juin (12 semaines)	Jeudi – 18 h 30 à 19 h 30 Débutant	110 \$ + tx	Hôtel de ville
	Improvisation musicale guidée Avec Brigitte Faucher	31 mars au 16 juin (12 semaines)	Jeudi – 19 h 45 à 20 h 45 Intermédiaire et avancé	110 \$ + tx	Hôtel de ville
	L'art de dessiner Avec Don McMahon Matériel de dessin fourni	14 avril au 2 juin (8 semaines)	Jeudi – 19 h 30 à 20 h 30	35 \$ + tx	Bibliothèque municipale
	Théâtre Avec Patrice Bissonnette et Fred Teyssier	15 mars au 4 juin Note : relâche le 16 avril	Mardi – 18 h 30 à 20 h 30 Ados groupe 1 Mercredi – 18 h 30 à 20 h 30 Adultes Samedi – 10 h à 12 h Ados groupe 2	100 \$/enfant Enfant supplémentaire d'une même famille 2° 3° 4° 85 \$ 70 \$ 55 \$ 150 \$ + tx/adulte	École Mgr-Lionel- Sheffer

Paiement

Notez que le paiement doit être fait avant le début des activités. Aucune taxe ne s'applique pour les enfants de 14 ans et moins sauf s'ils sont inscrits à un cours majoritairement composé d'adultes.

Non-résident (sauf Estérel et Entrelacs) : **ajoutez 25 \$** à la tarification indiquée, à l'exception des cours offerts dans l'entente intermunicipale. Consultez notre site Web pour connaître les <u>modalités de remboursement</u> des activités.

Entente intermunicipale



Une entente intermunicipale permet aux citoyens des municipalités participantes de s'inscrire à certaines activités au tarif résident. Communiquez avec le Service des loisirs des municipalités concernées pour connaître les cours offerts et les procédures d'inscription.

Municipalité de Morin-Heights

450 226-3232, poste 132 | morinheights.com

Municipalité de Piedmont

450 227-1888, poste 223 | piedmont.ca

Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard

819 327-2626, poste 3 | stadolphedhoward.qc.ca

Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

450 224-2675, poste 262 | <u>sadl.qc.ca</u>

Ville de Sainte-Adèle

450 229-2921, poste 7244 | <u>ville.sainte-adele.gc.ca</u>

Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

450 228-2543, poste 221 | <u>lacmasson.com</u>

Ville de Saint-Sauveur

450 227-2669, poste 420 | ville.saint-sauveur.qc.ca

Entente Culture et loisirs Entrelacs

Les résidents de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson sont invités à participer aux activités de Culture et Loisirs Entrelacs sans frais supplémentaires. cultureloisirsentrelacs@hotmail.com | 450 228-8500

Programme Accès-Loisirs

Ce programme offre aux personnes de 0 à 99 ans vivant une situation de faibles revenus la possibilité de participer à des activités de loisir gratuitement, et ce, dans le respect et la confidentialité. Pour profiter du programme, vous devez présenter une preuve de revenus, lors de votre inscription.

Soirée d'inscription

Mardi 29 mars 2022

Sur rendez-vous seulement

Maison de la Famille des Pays-d'en-Haut (480, rue des Capucines à Sainte-Adèle) info@maisondelafamille.com | 450 229-3354

Ligues amicales

Ligues		Début/Fin	Horaire	Tarif	Lieu	Information
Hommes	Ligue amicale de balle-molle	12 mai (à confirmer)	Jeudi – 19 h	100\$	Terrain de	Patrick Desloges 450 560-1129
Femmes	18 ans et plus	9 ou 16 mai (à confirmer)	Lundi – 19 h	80\$	balle du parc-école	Emmanuelle St-Amant 514 713-6906
Adultes	Ligue amicale de pickleball Matériel requis : vêtements de sport, raquette et balles	25 mai au 8 septembre	Mercredi – 9 h à 12 h Jeudi – 18 h à 20 h	10 \$	Terrain multisports du parc Joli-Bois	Guylaine Tremblay 579 888-3070

Inscription et paiement

Pour les ligues amicales, l'inscription et le paiement s'effectuent directement auprès de la personne responsable.



Camp Gourou Du 27 juin au 19 août



Pour les résidentes et résidents de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et d'Estérel

Du 2 au 8 mai 2022 – Été complet (8 semaines) Du 9 au 15 mai 2022 - À la semaine

Pour tous (places limitées)

Du 16 au 23 mai 2022 - À la semaine

Cardio Plein air Parc Édouard-Masson Du 28 mars au 26 juin (13 semaines) Cardio musculation Mardi et jeudi – 9 h à 10 h Cardio-poussette Mardi et jeudi – 10 h 15 à 11 h 15

Inscription en ligne via le site cardiopleinair.ca

Offres d'emploi - Été 2022

Tu cherches un emploi d'été? La Ville a besoin de toi! Pour une expérience de travail enrichissante, un salaire concurrentiel et un horaire qui te permet de profiter de l'été, joins-toi à notre équipe!

12 postes salariés étudiants

Camp de jour : Aide-coordonnateur | Animateur | Accompagnateur | Animateur et responsable service de garde

Plage municipale: Sauveteur | Aide-sauveteur

4 postes temporaires : Préposé au débarcadère

Envoie ton CV dès maintenant à rh@lacmasson.com

Bibliothèque

4, rue des Lilas

450 228-4442

biblio@lacmasson.com

Mardi 18 h à 20 h

Jeudi 10 h 30 à 12 h 13 h à 15 h 30

Mercredi 14 h à 17 h 30

Samedi

9 h 30 à 12 h

Les activités sont gratuites et se déroulent à la bibliothèque, à moins d'indication contraire.

Calendrier des activités

>> Inscription obligatoire

Heure du conte de Litou Lapin (0 à 5 ans) Un mardi par mois à 18 h 30

Contes de dragons Mardi 22 mars Mardi 19 avril thème à venir Mardi 24 mai thème à venir

Madame Gloria raconte de drôles d'histoires puis propose un bricolage.



Film popcorn

Le dernier vendredi du mois à 18 h 30

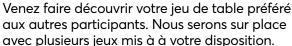
Vendredi 25 mars Le retour de Mary Poppins Vendredi 29 avril Le Voyage du Dr Dolittle Vendredi 27 mai Rebelle

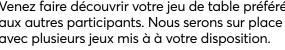


La bibliothèque vous invite à venir visionner un film en famille. Durée environ 90 minutes.

Soirée jeux de société (6 à 99 ans) Un mardi par mois à 18 h

Mardi 5 avril Mardi 10 mai







Jeudi 28 avril, 13 h

Le conte rejoint tous les publics. Quel que soit notre âge, notre esprit est avide d'imaginaire, de fantastique, de merveilleux. Les mots viennent le faire fleurir.





Abonnement

L'abonnement à la bibliothèque est gratuit pour les résidents de Sainte-Marauerite-du-Lac-Masson et de la Ville d'Estérel.

Prêts de documents

La carte bibliothèque permet d'emprunter un maximum de cinq livres et trois revues.

Durée du prêt

3 semaines

Renouvellement d'un prêt

En ligne, par téléphone ou à la bibliothèque

Prêt vacances

Possibilité d'augmenter la durée des prêts pendant vos vacances

Réservation

Possibilité de réserver des documents en circulation

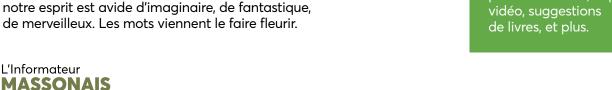


Espace Livrovore

(De la naissance à 12 ans)

Viens lire et t'amuser en ligne sur l'Espace Livrovore!

Jeux littéraires interactifs, parcours inédits, capsules



Travaux publics

SECRÉTARIAT ET GARAGE MUNICIPAL

245, ch. Masson

450 228-2444, poste 2

Du lundi au vendredi 7 h à 12 h 13 h à 16 h

tp@lacmasson.com

Veuillez noter que la route 370 (chemin de Sainte-Marguerite et chemin Pierre-Péladeau) est entretenue par Transports Québec. Pour toutes demandes concernant cette route ou pour signaler un bris, composez le 511 ou consultez le <u>site du Ministère, section</u> Nous joindre.

Entretien printanier et estival

Comme chaque printemps, le Service des travaux publics effectuera des opérations de balayage de rues, de rechargement granulaire et de nivelage des divers chemins en gravier, de fauchage des accotements et d'entretien des fossés et ponceaux. Ceci inclut le remplacement de ponceaux au besoin. Nous vous invitons à être compréhensifs et vigilants lorsque des travaux sont en cours et à respecter la signalisation à cet effet. Merci de votre habituelle collaboration!



Liste des principaux travaux à venir entre mai et septembre 2022

- Asphaltage sur un tronçon :
 - De la montée Gagnon
 - De la montée Marier
 - De la rue du Domaine-Ouimet
 - Du chemin Masson
 - Du secteur Joli-Bois
- Réfection d'un troncon du chemin des Hauteurs près de l'intersection du chemin de Chertsey
- Finalisation du sentier de liaison multifonctionnel entre les rues du Joli-Bois et du Haut-Bourgeois
- Installation de panneaux de signalisation pour la réduction de la vitesse sur le territoire
- Installation de compteurs d'eau dans le cadre de la Stratégie d'économie d'eau potable
- Poursuite de la construction du garage municipal avec possible révision du coût à la baisse

Pendant les heures d'ouverture du garage municipal, communiquez avec le secrétariat pour signaler une situation de bris ou d'urgence municipale qui requiert un entretien.

Pour toute urgence en dehors des heures d'ouverture, composez le 911.

Jusqu'au 15 avril 2022, le stationnement de nuit est interdit en bordure de route, entre minuit et 6 h du matin.

RAPPEL Stationnement de nuit interdit

Interdiction de pousser la neige sur une voie publique

Constitue une nuisance et est prohibé le fait pour le propriétaire, le locataire ou l'occupant d'un immeuble de laisser ou de permettre que soit laissée, sur les trottoirs, sur les bornes-fontaines, sur les rues ou dans les allées, les cours, les terrains publics, les places publiques, sur l'eau et les cours d'eau municipaux, de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé.

Extrait du Règlement SQ-2019, article 76



Sécurité incendie & civile

CASERNE

9, chemin Masson

450 228-4110

Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 30

@ si@lacmasson.com

Feux extérieurs

Au Québec, en 2020, la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) a enregistré 663 incendies pour plus de 52 000 hectares d'espace vert incendiés.

À l'approche du printemps, le Service de sécurité incendie de Sainte-Marquerite-Estérel souhaite rappeler l'importance de respecter les consignes de sécurité concernant les feux à ciel ouvert.

Permis de brûlage

Nous vous rappelons que vous devez vous procurer un permis de brûlage, si vous souhaitez réaliser des feux extérieurs. Une fois émis, le permis sera valide pour une période de six mois de l'année en cours. Toutefois, si l'indice de feu est ÉLEVÉ, TRÈS ÉLEVÉ ou EXTRÊME, les permis de brûlage sont suspendus et il est interdit, pour tous, d'allumer un feu.

Vous trouverez le formulaire à remplir sur notre site Web, sous la section Services aux citoyens | Permis et certificats.

Foyer extérieur conforme

Les feux sont autorisés dans un foyer extérieur conforme en tout temps, sauf lors d'une interdiction de la SOPFEU ou lorsque l'indice de danger d'incendie est à la position **EXTRÊME**.

- Le foyer doit être installé sur une surface incombustible plutôt que sur une surface de bois et à au moins 3 mètres des limites de votre propriété et de tout bâtiment.
- En aucun cas, le foyer ne peut être installé sous un arbre ou un fil électrique.
- Un seul foyer est autorisé par bâtiment principal résidentiel.
- La cheminée doit avoir une hauteur maximale de deux mètres et être munie d'un pare-étincelles.
- Il est interdit et nul ne peut faire un feu dans un baril métallique.



Pour plus d'information, consultez notre site Web, section Services aux citoyens | Sécurité incendie et civile.



Indice de feu **SOPFEU**

DANGER D'INCENDIE **AUJOURD'HUI**



BAS MODÉRÉ ÉLEVÉ

EXTRÊME



Il est important de consulter régulièrement l'indice de danger d'incendie de la SOPFEU disponible directement sur la page d'accueil de notre site Web ou sur les panneaux indicateurs situés devant la bibliothèque municipale et la caserne. Cet indice est notre outil de référence en matière d'évaluation des risques d'incendie.

INTERDITS

Notez que les feux d'artifice ne sont pas autorisés, à moins d'une autorisation du Service de sécurité incendie. Vous devrez obtenir cette autorisation au moins une semaine avant la date prévue de l'évènement. De plus, toute

mise à feu doit être faite par

un artificier reconnu.

Même si des pièces pyrotechniques sont en vente dans les commerces locaux, leur utilisation demeure un danger. Ce ne sont pas des jouets, elles doivent être manipulées, transportées et utilisées de façon sécuritaire par un adulte. Leur utilisation est interdite aux personnes de moins de 18 ans.

Vie communautaire

INFORMATION

88, chemin Masson

450 228-2543, poste 221

@ reception@lacmasson.com

Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 30

Club de l'âge d'or du Lac Masson

450 228-8490

@ <u>aolacmasson@gmail.com</u>

Le Club de l'Âge d'Or du Lac Masson est fier d'inviter ses membres et la communauté massonaise à un spectacle country mettant en vedette **Guillaume Lafond**, finaliste de Star Académie 2021, pour fêter la réouverture de nos activités.

Samedi 16 avril 2022, 19 h 30 Église de Sainte-Marguerite 25 \$/personne

Un tirage de bouteilles de cidre de glace est compris dans le prix du billet.

Pour l'achat de billets, veuillez communiquer par courriel à l'adresse aolacmasson@gmail.com ou par téléphone au 450 275-2881 (Réjeanne Bouffard) ou au 514 775-8146 (Sylvie Bertrand).

> Ma santé Ma coop santé

Mon choix

Nous vous attendons en grand nombre.

Coop Santé

450 228-3100

@ info@macoopsantesme.org

macoopsantesme.org

La Coop Santé est heureuse d'accueillir une nouvelle partenaire dans son équipe, Jennifer Huneault, infirmière praticienne spécialisée (IPS).

Comptant plus d'une quinzaine d'années à titre d'infirmière au CISSS des Laurentides, Jennifer a récemment complété sa maîtrise en sciences infirmières afin d'obtenir le titre titre de IPS.

Jennifer a débuté sa pratique le 10 janvier dernier, et sera présente à la coopérative du lundi au vendredi. Des plages horaires seront allouées chaque jour pour du sans rendez-vous. Un bel ajout aux services de proximité pour notre communauté!

Communiquer avec le secrétariat au 450 228-3100 pour obtenir plus d'informations.

Club Optimiste Lac Masson

450 560-2769

@ poirier@gmail.com

f Club Optimiste Lac Masson



Une équipe composée d'une nouvelle direction et de nouveaux professeurs, s'est installée à l'école depuis septembre 2021. Nous faisons graduellement connaissance. De brillantes idées semblent vouloir émerger de cette nouvelle équipe!

Le Club encourage toujours le programme de soutien au comportement positif.

Chaque mardi, nous apportons un plateau de fruits dans une classe.

Un autre projet commencé avant les fêtes : les enfants de 4° année ont envoyé une carte de Noël aux résidents du HLM avec l'intention d'initier un projet de correspondance avec eux. Pour cette première activité, huit résidents ont répondu aux enfants.

À la demande d'un professeur, dès que les restrictions COVID le permettront, deux bénévoles mettront en place un petit projet de tricot pour les élèves.

Fabrique de la paroisse Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

📞 450-228-2410 ou 450-228-1916

@ presbyterestemarguerite@cgocable.ca

f Friperie de l'Église Ste-Marguerite

Paroisse

Messe tous les dimanches à 11 h avec chorale.

Friperie de l'église

Ouverte tous les mercredis de 9 h à 15 h. Mesures sanitaires à respecter.

Nous ramassons les tirettes de cannettes et les attaches à pain. Nous continuons également la collecte de vieux soutien-gorge pour la campagne de financement du cancer du sein.

Vie communautaire

Maison de la famille des pays-d'en-haut







@ info@maisondelafamille.com

maisondelafamille.com

f Maison de la famille Des Pays-d'en-Haut

La Maison de la famille développe des activités et services dans toutes les villes de la MRC des Paysd'en-Haut. Découvrez ou redécouvrez nos services toujours plus près des familles de notre région.



Découvrez notre programmation en plaçant la caméra de votre téléphone intelligent devant le code QR.

Entr'amis et dîner en famille



Les mardis de 9 h à 11 h 30

Bibliothèque | 4, rue des Lilas

Vos enfants de 2 à 5 ans sont invités à explorer des thèmes variés lors d'un moment de répit en matinée, puis vous les rejoignez de 11 h 30 à 13 h pour dîner avec les autres familles. Inscription obligatoire.



UN RESTO "POUR EMPORTER" Menu en ligne :

Soupe, Panini, Wrap, Grill chiiizze, Sandwich déjeuner, Smooties, Salade, Café espresso, Thé, Tisane, Dessert, Viennoiseries....

UN MAGASIN ÉPICERIE BIO-LOCAUX-ÉCOLO !!! Fruits & Légumes frais Viandes marinées & Viandes congelées Plats prêts-à-manger congelés

(Viandeux, Végétariens, Véganes)

PRODUITS EN VRAC: Apportez vos contenants!

Ménagers: Savon à vaisselle, Lessive, Nettoyants

Corporels: Shampooing, Revitalisant, Déodorant, Pâte à dent, Argile

Alimentaires: Fruits séchés, Pâtes, Farines, Sucres, Noix, Fèves, Céréales, Chocolats, Grains, Huiles, Vinaigres, Tamari, Beurres de noix

€ AUTRES... Pains de Boulangerie, Épices et Plantes séchées en Vrac, Tisanes, Thés, Produits pour la santé, Huiles essentielles et Diffuseurs

12 ch. Ste-Marguerite 450-228-4888 www.cafeomarguerites.com

Société d'horticulture et d'écologie de Sainte-Marguerite-Estérel (SHESME)

@ info.shesme@gmail.com

f Société d'horticulture et d'écologie Sainte Marguerite Lac Masson/Estérel

Thème de l'année

Pratiquer l'horticulture éco(logique)

Nos conférences printanières

9 avril 2022

Jardiner les parfums Avec Normand Fleury

21 mai 2022

Utiliser nos arbres et arbustes au quotidien

Avec Anny Schneider

10 septembre 2022

Les petits fruits du jardin à la table

Avec François Grenier

1er octobre 2022

Identification et cueillette de champignons et de noix

Par Yvan Perreault

19 novembre 2022

Projection d'un reportage sur l'écologie avec animation



La foire aux végétaux de Sainte-Marguerite Samedi 14 mai 2022, de 9 h à 16 h

Kiosques, ventes, échanges et ateliers

Les avantages d'être membre de la SHESME

- Activités, ateliers, conférences, concours
- Escompte de 10 % par les centres de jardinage participants
- Publication quatre fois l'an de notre journal Le Jardinet

Gratuit Confidentiel Impartial

Service de médiation et de résolution de conflits

Information

mediation.stemarguerite@gmail.com

514 476-7261

Vous vivez une situation de conflit avec un voisin, un collègue, un employeur, un commerçant, une association ou un de vos proches ? Sans attendre, communiquez avec une médiatrice expérimentée. Ce service est **gratuit** pour les Massonaises et Massonais.



Vie communautaire

Association du Lac Guénette

S 514 220-2853

L'Association a maintenant un an!



cturcot45@gmail.com

Elle vise à :

- Protéger et encourager la conservation naturelle de l'environnement et des paysages autour du lac Guénette:
- Assurer le maintien de la quiétude et d'un environnement sain, notamment de la qualité de l'eau, et favoriser le respect de la faune et de la flore du lac Guénette et des terrains adjacents;
- Organiser des activités éducatives et récréatives qui favorisent l'appréciation, la compréhension et le respect de notre environnement;
- Favoriser et promouvoir la responsabilisation des citoyens de leur environnement en vue d'en assurer la protection.

Regroupement des lacs et des cours d'eau de Sainte-Marquerite-Estérel (RDL)



450 629-0739

@

regroupementdeslacs@gmail.com

« On n'a pas de statues de 500-600 ans comme en Europe, on n'a pas de pyramides de 4 000-5 000 ans, mais on a des lacs de 10 000 ans. »

Jean-Claude Thibault, citation tirée du documentaire <u>J'ai pour toi un lac</u>

Protéger nos lacs et cours d'eau, c'est l'affaire de chacun

Au Québec, on retrouve plusieurs espèces aquatiques exotiques envahissantes, dont le myriophylle à épis présent dans 46 lacs des Laurentides en novembre 2021, incluant le lac Masson.

Cet envahisseur:

- Se propage rapidement;
- Peut entraîner la perte ou la diminution de la biodiversité, de la qualité de l'eau, des usages récréatifs (baignade, navigation, etc.), de la valeur des propriétés et de l'attrait touristique de la région;
- Est généralement difficile et coûteux à contrôler.

Comme usager de nos lacs et cours d'eau, c'est notre responsabilité de prévenir l'introduction et la propagation d'espèces envahissantes.

Il y a 54 lacs à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et 18 associations participent activement aux activités du RDL.

Association de la rivière Doncaster



450 228-1127

@ info@associationrivieredoncaster.com

associationrivieredoncaster.com

f Association de la rivière Doncaster

Des activités rassembleuses pour nos membres

Cet hiver, l'Association a répondu à l'appel de ses membres de les réunir autour d'une activité. C'est ainsi que, pour une première fois, une sortie de marche au Parc de la rivière Doncaster a été organisée. Cette sortie a été un succès et nous continuerons de la proposer à nos membres, et ce, à toutes les saisons.

Plusieurs associations partagent le même souci de préservation de l'environnement que notre association, et nous croyons qu'il est important de mieux se connaître pour atteindre ensemble cet objectif commun. Aussi, ces activités sont ouvertes aux membres d'autres associations de Sainte-Marguerite-Estérel.

Rappelons que les membres de l'Association bénéficient de l'entrée gratuite au parc de la rivière Doncaster.

Vous êtes intéressé à participer à nos activités de marche? Contactez-nous!

Soutien financier aux associations de riverains propriétaires

Dans le cadre de la Politique de soutien aux organismes pour l'année 2022, la Ville a offert un soutien financier de 11 800 \$ partagé entre sept associations de riverains propriétaires et le Regroupement des lacs et cours d'eau de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson (RDL).

- Association citoyenne du lac de l'Alchimiste (ACLA)
- Association de la rivière Doncaster
- Association des lacs Du Nord, Dupuis et Masson (ADL)
- Association des propriétaires du lac Ashton (APLA)
- Association du lac des Îles d'Entrelacs (ADLIE)
- Association du lac Guénette
- Association pour la protection des lacs Charlebois et des Sommets (APLCDS)

Les organismes et associations peuvent consulter la Politique de soutien aux organismes sur notre site Web, section **Culture et loisirs | Vie communautaire.**



Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

HÔTEL DE VILLE

88, chemin Masson ac-Masson (Québec) JOT 1L0

450 228-2543 · 1 855 228-2545

Télécopieur : 450 228-4008

lacmasson.com

MAIRE - GILLES BOUCHER

Cellulaire: 450 228-8490

mairegboucher@lacmasson.com

DIRECTION GÉNÉRALE

Poste 241

dirgenerale@lacmasson.com

BIBLIOTHÈQUE

450 228-4442

biblio@lacmasson.com

COMMUNICATIONS

Poste 240

commloisirs@lacmasson.com

GREFFE

Poste 224

greffe@lacmasson.com

LOISIRS

Poste 221

loisirs@lacmasson.com

TRÉSORERIE (TAXATION)

Poste 222

taxe@lacmasson.com

SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE

Poste 229

si@lacmasson.com

TRAVAUX PUBLICS

450 228-2444, poste 2

tp@lacmasson.com

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Poste 232

sec-urb@lacmasson.com

URGENCES

Service D'URGENCE911

INFO-SANTÉ811

Transports Québec et état du réseau routier511

Contrôle Animalier – SPCA Lanaudière–Basses-Laurentides

1 855 440-7722

HYDRO-QUÉBEC – PANNES 1800 790-2424

Découvrez les activités

²⁰22

offertes à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson!

Mai

2-12 mai

Journée nationale du sport et de l'activité physique 21-23 mai

Ventes de garage

Juin

4 juin

Fête des voisins 11 juin

Journée Vert Nature

18 juin

Ouverture de la plage municipale

23 juin

Fête nationale du Québec 24 juin

Ouverture du marché public

